

**SECTION 1: Identification****1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : NEUTRALIZER 20  
Code du produit : FAD0062

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Endura Manufacturing Company Ltd.  
12425 149 Street NW  
Edmonton, T5L 2J6 - Canada  
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079  
[info@endura.ca](mailto:info@endura.ca) - [www.endurapaint.com](http://www.endurapaint.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : En cas d'urgence concernant des produits dangereux:  
Au Canada appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte au Canada est Endura Manufacturing Co. Ltd.)  
Aux Etats-Unis appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte aux Etats-Unis est Polyglass Coatings)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
Texte intégral des mentions H : voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS05

Mention d'avertissement (GHS-US) : Danger  
Mentions de danger (GHS-US) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
Conseils de prudence (GHS-US) : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver soigneusement après manipulation  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...  
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette)  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom                       | Identificateur de produit | wt%    | Classification SGH-US     |
|---------------------------|---------------------------|--------|---------------------------|
| phosphoric acid, conc=85% | (n° CAS) 7664-38-2        | 5 – 10 | Skin Corr. 1B, H314       |
| SURFACTANT GROUP          | (n° CAS) 68439-46-3       | < 5    | Acute Tox. 4 (Oral), H302 |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2) |                                     |                      |
|---------------------------------------|-------------------------------------|----------------------|
| ACGIH                                 | Remarque (ACGIH)                    | URT, eye, & skin irr |
| OSHA                                  | OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> ) | 1 mg/m <sup>3</sup>  |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes bien ajustables.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition.  
Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante:  
Aromatic odour Sweet odour Fruity odour Odourless Characteristic odour

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 135 °C  
275 °F

Point d'éclair : 152,2 °C  
305,96 °F

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1,0232 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité : Aucune donnée disponible

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

|  |                            |
|--|----------------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation                | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                   | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité                                      | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                         | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                           | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

|  |            |
|--|------------|
| Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus) | : 0 g/l    |
|  | : 0 g/l    |
| Teneur en COV (Matériau - Actual)                                  | : 0 g/l    |
|  | : 0 lb/gal |
| Pourcentage de solides (Poids)                                     | : 8,08 %   |
| Pourcentage de solides (Volume)                                    | : 5,822 %  |
| Pourcentage de volatil (Poids)                                     | : 91,919 % |
| Pourcentage de volatil (Volume)                                    | : 94,178 % |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Voies d'exposition possibles | : Cutané; Inhalation; Contact avec la peau et les yeux |
| Toxicité aiguë               | : Non classé   |

| SURFACTANT GROUP (68439-46-3) |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| DL50 orale rat                | 1378 mg/kg (Rat, Oral)        |
| DL50 cutanée lapin            | > 2000 mg/kg (Rabbit, Dermal) |
| ATE US (voie orale)           | 1378 mg/kg de poids corporel  |

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Causes severe skin burns.           |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Assumed to cause serious eye damage |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé                          |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé                          |
| Cancérogénicité   | : Non classé                          |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé                          |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé                          |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé                          |
| Danger par aspiration   | : Non classé                          |

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

|   |   |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation           | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Brûlures.                             |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Lésions oculaires graves.             |
| Symptômes/effets après ingestion            | : Brûlures.                             |

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

| phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2) |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| CL50 poisson 1                        | 138 mg/l (Pisces, Pure substance) |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

| phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2) |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Persistance et dégradabilité          | Biodegradability: not applicable. |
| Demande chimique en oxygène (DCO)     | Not applicable                    |
| DThO                                  | Not applicable                    |
| DBO (% de DThO)                       | Not applicable                    |

| SURFACTANT GROUP (68439-46-3) |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Persistance et dégradabilité  | Readily biodegradable in water. |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2) |  |
|---------------------------------------|--|
| Potentiel de bioaccumulation          | Does not contain bioaccumulative component(s). |

| SURFACTANT GROUP (68439-46-3) |                                    |
|-------------------------------|------------------------------------|
| Potentiel de bioaccumulation  | No bioaccumulation data available. |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

| phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2) |  |
|---------------------------------------|--|
| Écologie - sol                        | No (test)data on mobility of the components available. |

#### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1805 Phosphoric acid solution, 8, III

N° ONU (DOT) : UN1805

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Phosphoric acid solution

Classe (DOT) : 8 - Class 8 - Corrosive material 49 CFR 173.136

Étiquettes de danger (DOT) : 8 - Corrosif



Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible

DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 203

DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 241

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

|  |  |
|--|--|
| DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)                          | : A7 - Steel packagings must be corrosion-resistant or have protection against corrosion.<br>IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672).<br>N34 - Aluminum construction materials are not authorized for any part of a packaging which is normally in contact with the hazardous material.<br>T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)<br>TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling. |
| DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)                        | : 154  |
| DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) | : 5 L  |
| DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75)     | : 60 L   |
| DOT Emplacement d'arrimage                                       | : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.  |
| Autres informations  | : Pas d'informations supplémentaires disponibles.  |

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

|   |  |
|---|--|
| Description document de transport   | : UN1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION (ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION), 8, III |
| UN-No. (TDG)  | : UN1805   |
| Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) | : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION   |
| Classes (de risque) primaire de la réglementation TMD                                   | : 8 - Classe 8 - Matières corrosives   |
| Groupe d'emballage  | : III - Danger Faible  |
| Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée                               | : 5  |
| Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers        | : 5  |

### Transport maritime

|                           |   |
|---------------------------|---|
| N° ONU (IMDG)             | : 1805                                  |
| Classe (IMDG)             | : 8 - Matières corrosives               |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : III - matières faiblement dangereuses |

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

|   |   |
|---|---|
| <b>phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)</b>                                      |   |
| Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis |   |
| CERCLA RQ   | 5000 lb   |
| <b>SURFACTANT GROUP (68439-46-3)</b>  |   |
| EPA TSCA Regulatory Flag  | XU - XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à-d. la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site (40 CFR 710(C)) |

# NEUTRALIZER 20

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

##### NEUTRALIZER 20

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

#### phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 05/26/2021

Textes complet des phrases H:

|      |  |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion   |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves |

SDS US Endura

*L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.*